

Procès-Verbal
Assemblée Générale Ordinaire d'HIVER
Du Samedi 1^{er} Décembre 2018
au siège du District du Var

Présents pour le Comité de Direction : Mmes Cathy DARDON – Valérie TOMASSONE - MM Pierre GUIBERT (Président) – Willy PONT (Vice-Président Délégué) – Gérard BORGONI – Guy BOUCHON - Guy BOURICHA – Albert DI RE - Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA - Antoine MANCINO – Jean PAOLINI – Jean Paul RUIZ – André SASSELLI - André VITIELLO

Assistent à l'A.G : Mme Lucienne ROQUES (Président du CDOS) - MM Patrice BULLY (représentant de la Ligue Méditerranée) – Mme Catherine HENRI (représentant la DDCS) – Mme Ludivine REGNIER (CTD DAP)

Ouverture de la séance par le Président

Le Président Pierre GUIBERT accueille les représentants des clubs venus nombreux et leur souhaite la bienvenue au siège du District du Var.

Il souhaite également la bienvenue à Mmes Lucienne ROQUES, Président du CDOS, Catherine HENRI, représentant M. Arnaud POULY de la DDCS, M. Christian DAVOULT, Commissaire aux Comptes et enfin Patrice BULLY représentant M. Eric BORGHINI, Président de la Ligue Méditerranée.

Il demande une minute de silence pour toutes les personnes disparues durant ce dernier exercice.

1 – Annonce des clubs présents ou représentés.

Clubs présents ou représentés : BANDOL – BARJOLS – BELGENTIER FC – BORMES – BRIGNOLES – CARCES – COGOLIN – CUERS PIERREFEU – DRAGUIGNAN SC – FREJUS ST RAPHAEL – GARDIA CLUB – GRIMAUD FC – HYERES FC – HYERES ASPTT – LA VALETTE – LE LAVANDOU – LE PRADET – LE REVEST – LES VALLONS – LORGUES – MAR VIVO – NANS LES PINS – OLLIOULES – PIGNANS – POURRIERES – RAMATUELLE FC – RC LA BAIE – SALERNES – SANARY – SIX FOURS LE BRUSC – SOLLIES FARLEDE – ST CYR – ST MANDRIER – ST MAXIMIN – ST TROPEZ FC – ST ZACHARIE – STE ANASTASIE - STE MAXIME – TARADEAU – TOURVES – TRANS – VAL D'ISOLE – VIDAUBAN

Clubs Toulonnais : CLARET MONTETY – TOULON USAM – JS LE MOURILLON – ASPTT TOULON – RACING FC TOULON – T. HOPITAL – PIVOTTE SERINETTE – SC TOULON – TOULON TREMPIN

Clubs Loisirs : LE LIDO – SIBLAS

Clubs Futsal : CLARET FUTSAL – FREJUS FUTSAL – ISOLE FUTSAL – TOULON EST FUTSAL

Club présent ne pouvant pas voter : LITTORAL SPORT ACADEMY

Soit 59 Clubs présents représentant 304 voix sur 123 clubs représentant 468 voix

Le quorum étant de 41 clubs représentant au moins 156 voix, il est largement atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

– Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire d'été.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire d'été du samedi 26 mai 2018 est **adopté à l'unanimité**.

2 – Allocution du Président.

Le Président fait une rétrospective de tous les événements qui se sont déroulés depuis l'Assemblée Générale d'été, notamment la victoire de l'équipe de France lors de la Coupe du Monde qui va générer une augmentation sensible des licenciés dans les clubs mais également des retombées financières pour le football amateur.

F.F.F :

>> Versement par la F.F.F d'une somme pour les clubs en fonction des équipes engagées dans les championnats district et ligue qui peut aller jusqu'à 1800 €.

>> Il souligne le problème des emplois aidés non renouvelés et insiste sur le fait que la F.F.F va donner une enveloppe pour aider les clubs à la création d'emploi éducateur / entraîneur

>> FAFA : Mise en place à la Ligue d'une commission FAFA présidée par M. Pierre GUIBERT qui insiste sur le fait que les montants alloués pour le FAFA doivent être utilisés et il précise qu'il fera tout en tant que Président de la Commission FAFA pour que les projets varois qui sont ensuite adressées à la Ligue soient bien instruits afin que la subvention soit accordée aux clubs (minibus) ou aux collectivités locales (terrain, vestiaires etc...).

>> Organisation de la Coupe du Monde féminines avec 6 matches à NICE et de nombreuses manifestations notamment un concours de dessins dont le gagnant verra son dessin peint sur la façade du district. De nombreux lots seront aussi distribués ainsi que des places pour la Coupe du Monde Féminine de Juin 2019. Plus de 3 millions de billets sont à la vente pour 52 matchs.

>> Une aide de 14 M. euros est prévue pour « HERITAGE 2018 » concernant les organisations Nationale / Régionale / Départementale.

>> Budget de la LFA est passé de 49 M. euros en 2012 à 86 M. euros en 2018.

>> LIGUE MEDITERRANEE :

- Prévision d'une réforme de la gouvernance que M. Patrice BULLY approfondira.

- C.R.A : Le Var est à l'honneur grâce à Karim ABED, Président de la C.R.A et Maxime APRUZZESE, C.T.R.A.

- Les formations sont maintenant prises en charge par l'IR2F.

>> DISTRICT DU VAR

- Un groupe de travail a été mis en place pour les désignations arbitres et la formation d'arbitres organisée par l'IR2F à la Toussaint. Le corps arbitral a augmenté de 19 candidats dont 6 filles.

>> **Subvention** : Pour les contrats d'objectif, une augmentation est prévu qui sera effective pour la saison 2019/2020. Par contre nette diminution de la subvention du CNDS. Une réunion avec M. Marc GIRAUD, Président du Conseil Départemental est prévue afin de traiter les difficultés financières que le District connaît depuis cette saison.

3 – Intervention des Personnalités

M. Patrice BULLY représentant M. Eric BORGHINI, Président de la Ligue Méditerranée remercie le Président du District pour son invitation

Il énumère les objectifs de la Ligue :

>> Développement de l'IR2F : Indispensable pour les clubs avec une précision pour la gratuité des formations pour les femmes.
>> Un groupe de travail pour la gouvernance a été mis en place afin de donner une plus grand part aux clubs lors des élections (actuellement 40 % clubs / 60 % les grands électeurs), le projet de réforme est de 50 % pour les clubs et 50 % pour les grands électeurs pour une plus grande démocratie. Cette réforme a été validée et sera soumise à l'Assemblée Générale du 15.12.18.

Mme Lucienne ROQUES, Présidente du CDOS prend ensuite la parole et détaille les points suivants :

>> Participation des clubs à la vie de la Fédération

>> Félicitations au District du Var pour les nombreuses actions organisées.

>> Remise de 4 médailles de la Jeunesse et sports à MM Jean Paul RUIZ, André VITIELLO, Jean Paul PERON et Emile TASSISTRO. Félicitation à ces récipiendaires.

>> Deux choses sont importantes à ses yeux : la démocratie et les formations.

>> Sur le plan financier elle estime que la Fédération est favorisée par rapport à d'autres fédérations car elle dispose de plus de ressources financières ;

>> Une charte va être signée avec le club Egalité Hommes / Femmes.

4 – Intervention de Mme Cathy DARDON

Avant la prise de parole de Mme Cathy DARDON, présidente de la Commission Féminines nous diffusons une vidéo pour le lancement de la Coupe du Monde Féminines qui se déroulera en France au mois de juin 2019.

Mme Cathy DARDON souligne un essor sans précédent du football féminin en France avec plus de 150 000 licenciées (1600 dans le Var).

La Coupe du Monde Féminine réunira les meilleures footballeuses du monde dans de superbes stades du 07 juin au 07 juillet 2019. Le Stade ALLIANZ RIVIERA de NICE d'une capacité de 35 000 Spectateurs recevra 6 matches détaillés comme suit : 4 rencontres de groupes, un 8^{ème} de finale et le match pour la 3^{ème} place.

Pour encourager les supporters à prendre part à ce grand festival du football féminin, le prix des billets pour la compétition a été fixé à des montants très abordables.

Afin de promouvoir cette compétition, le District du var a décidé de mettre en place un plan d'action impliquant les différents acteurs du football. Ce plan s'appuie sur plusieurs volets :

* mobiliser l'ensemble des acteurs du football

* créer une adhésion en amont sur tout le territoire pour faire de cet événement un succès populaire permettant de renforcer l'image du football féminin auprès du grand public.

* Mise en place de stands diverses

* communication : site du district, page facebook, presse (var matin – var azur etc...)

Mme Catherine HENRI, représentante de M. Arnaud POULY de la DDCS remercie le Président pour son invitation et excuse M. Arnaud POULY. Elle précise l'intérêt de l'Etat pour le sport et remercie l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement.

Le District du Var est engagé avec la DDCS pour la dynamique sportive. Un flyers de communication par discipline sortira avant la fin de l'année.

Elle souligne également qu'entre 2017 et 2018 il y a eu une diminution de 28% sur les subventions et n'a pas de visibilité pour l'année 2019 mais l'Etat reste présent auprès du mouvement sportif en ce qui concerne le social et le financier.

5- Intervention des conseillers techniques

Mme Ludvine REGNIER, CTD DAP intervient à son tour et excuse M. Didier RABAT absent à cette Assemblée pour raison de santé. Elle fait un rappel de toutes les actions techniques réalisées et à réaliser pour cette saison.

>> **FORMATION** : Organisation par l'IR2F de 9 formations,

- Le 09.01.19 : Module animatrice fédéral

- Organisation de deux modules U7

>> **POLE ESPOIR** : Sur les trois détectations organisées à ST MAXIMIN / LA FARLEDE et COGOLIN, ce sont les clubs qui ont présenté les joueurs à différencier avec le CONCOURS POLE ESPOIR ou les demandes sont à faire individuellement. Organisation le 12 décembre 2018 à LA CRAU d'une détection pour tous les enfants ayant fait des demandes individuelles.

A la suite de ces détectations : 30 enfants seront sélectionnés

>> **FOOT D'ANIMATION** :

Deux nouveautés :

- **FOOT A 4** pour les plateaux U6/U7

- Dissociation des catégories U12 / U13 : on remarque que certains clubs ne jouent pas le jeu et font jouer des U12 en catégorie U13. Elle rappelle que des fascicules ont été envoyés aux clubs par mail et sont également téléchargeable sur le site du District. Il est recommandé aux Secrétaires de clubs de les distribuer aux éducateurs.

LABEL : 8 clubs école de foot ont reçu le label

Félicitation au club de LORGUES qui a reçu le label jeune. Depuis septembre une campagne a été mise en place et les dossiers sont à remettre avant le 31 décembre 2018.

6 – Présentation du Compte de Résultat de la saison 2017/2018 et du bilan arrêtés au 30 juin 2018

M. Christian DAVOULT, Commissaire au Compte, certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptable français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Madame Valérie TOMASSONE, Trésorière du District, confirme notamment la diminution globale des subventions et justifie le résultat net au compte de résultat.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2017/2018

Montants en euros	Exercice clos le 30 juin	
	2018	2017
Produits issus de l'activité (note 9)	275 070	276 687
Subventions d'exploitation (note 10)	262 517	344 565
Reprises sur provisions (note 6)	4 871	2 800
Transferts de charges (note 11)	20 600	25 049
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	563 058	649 101
Achats (note 12)	-21 794	-23 679
Charges externes (note 12)	-194 229	-235 675
Impôts, taxes et versements assimilés	-12 143	-13 440
Charges de personnel (note 13)	-283 581	-283 959
Autres charges de gestion courante	-8 606	-4 743
Dotations aux amortissements et provisions (note 15)	-70 271	-65 934
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-590 623	-627 430
RESULTAT D'EXPLOITATION	-27 565	21 671
Total produits financiers	5 942	3 246
Total charges financières	-2 573	-3 299
RESULTAT FINANCIER (note 16)	3 369	-53
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-24 196	21 618
Total produits exceptionnels	19 099	65 850
Total charges exceptionnelles	-101 950	-58 377
RESULTAT EXCEPTIONNEL (note 17)	-82 851	7 473
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-738	-519
RESULTAT NET	-107 786	28 572

BILAN AU 30 JUIN 2018

ACTIF en euros	Exercice clos le 30 juin			
	2018			2017
	Brut	Amort., Dépr.	Net	Net
Immobilisations incorporelles (note 2)	10 116	(9 434)	682	1 702
Immobilisations corporelles (note 2)	1 691 110	(1 117 676)	573 434	598 003
Immobilisation financières	1 010		1 010	993
Total actif immobilisé	1 702 236	(1 127 110)	575 126	600 698
Clients et comptes rattachés (note 3)	76 714	(1 395)	75 319	78 149
Autres créances (note 3)	107 892		107 892	154 789
Valeurs mobilières de placement	544 623		544 623	510 184
Disponibilités	32 845		32 845	13 409
Charges constatées d'avance (note 4)	7 511		7 511	3 129
Total actif circulant	779 319	(1 395)	777 924	759 660
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total général	2 471 822	(1 128 505)	1 343 317	1 360 358

PASSIF en euros	Exercice clos le 30 juin	
	2018	2017
Fond de dotation	667 000	667 000
Report à nouveau	444 631	416 059
Résultat de l'exercice	(107 786)	28 572
Subventions d'investissement	76 332	57 738
Capitaux propres (note 5)	1 080 177	1 169 369
Provisions (note 6)	125 251	31 707
Emprunts (note 7)	36 836	59 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 075	16 321
Dettes fiscales et sociales	53 161	53 345
Autres dettes (note 8)	37 317	29 317
Produits constatés d'avance	2 500	1 299
Dettes	147 622	159 281
Total général	1 343 317	1 360 357

Les Comptes annuels sont ensuite mis au vote et adoptés à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

7 – Election d'un représentant supplémentaire du Collège .B. pour les Assemblées de Ligue

A l'unanimité et par un vote à main levée accepté par l'assemblée, cette dernière procède à l'élection de M. Patrick FAUTRAD en tant que titulaire et de M. André VITIELLO en tant que suppléant.

8 – EXAMEN DU VŒUX PROPOSE PAR LE COMITE DE DIRECTION

ARTICLE 53 : HEURES DE MATCHES OFFICIELS (nouveau texte)

a) Le club recevant est tenu d'expédier au District, de préférence au moyen de l'adresse e-mail officielle du club, les imprimés prévus à cet effet, indiquant la date, l'heure et le lieu du match pour affichage sur Internet et dans "Footclubs" **15 jours au moins avant la date fixée au calendrier, c'est-à-dire être réceptionnés par le Secrétariat avant le vendredi Minuit**

g) Modification de convocation:

Les convocations paraissent sur le site Internet du District et dans "Footclubs" dès leur enregistrement par le Secrétariat. Si un club recevant, pour un cas de force majeure, relevant de l'appréciation des Commissions concernées est amené à modifier l'heure et/ou le terrain déjà paru sur Internet et dans "Footclubs", **il devra en aviser le club adverse ainsi que le District au plus tard le mercredi précédant la rencontre avant 17 heures. Une amende financière de 16 € sera portée au débit du club demandeur**

ADOpte (8 VOIX CONTRE – 1 ABSENTATION) – APPLICABLE A COMPTER DE LA SAISON 2019/2020

9 – QUESTIONS DIVERSES

M. René Paul CLAUZEL de SIX FOURS LE BRUSC : Demande des explications concernant les changements pour la saison prochaine des catégories d'âge en championnat Jeunes.

Réponse : Une première réunion a eu lieu à la Ligue qui sera suivie d'une deuxième réunion afin de finaliser ces changements. M. Antoine MANCINO précise que ce n'est qu'un prévisionnel et que ces changements ne seront établis que pour les U14R, U16R et U18R. Des ateliers seront organisés en janvier avec les clubs.

M. Guy BOUCHON précise que ces changements ne s'effectueront que dans les catégories jeunes Ligue si le texte est voté. Un débat a lieu sur ces changements qui sont déjà mis en place dans certaines Ligues et qui fonctionnent très bien.

Mme Dolores GUINOT de BANDOL : Concernant les horaires du Foot d'animation le matin.

Réponse : Les clubs ne désirant pas jouer le samedi matin doivent faire un désidérata au Département Technique.

- **M. Frédéric BOUVIER du MOURILLON** : Concernant les engagements peu nombreux en U17 D3 et la demande de passer à une poule au lieu de trois poules. Demande qui a été refusé de ce fait dans cette catégorie il y a très peu de match.

Réponse de M. Guy BOUCHON : Malheureusement cette proposition n'a pas pu voir le jour car deux clubs s'y sont opposés.

M. David FOUQUE du RC LA BAIE : Question sur les montées/descentes en championnat jeunes si les changements de catégorie d'âge sont votés.

Réponse : Ne concerne pas le District par contre les clubs qui monteront en Championnat Jeunes Ligue seront concernés.

10 – Remise des récompenses

Les travaux terminés, le Président procède aux remises du MOZAIC FOOT CHALLENGE, des médailles aux différents récipiendaires et à la dotation pour le bénévole du mois de la LIGUE aidé par Mmes Lucienne ROQUES (CDOS) et Catherine HENRY (DDCS) :

REMISE DE LA DOTATION MOZAIC FOOT CHALLENGE

Six clubs étaient récompensés au titre de leur efficacité offensive pour certaines de leurs équipes :

- SOLLIES FARLEDE (catégorie U13)
- GARDIA CLUB (catégorie U15)
- LA VALETTE (catégorie U17)
- HYERES FC (catégorie U19)
- TREMPLIN FC (catégorie séniors)
- FC PUGETOIS (catégorie Féminines)



REMISE DES MEDAILLES DU DISTRICT DU VAR

OR

- Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat du District du Var)
- M. André ABLARD (Président de la Commission des Délégués et Membres de la C.D.T.I.S)
- M. Jean Claude LANDA (Président du club de CUERS PIERREFEU)



VERMEIL

- Mme Mireille MONIER (Secrétaire du club de SOLLIES FARLEDE)
- M. Jacky VAN DRIESSCHE (Secrétaire de la Commission des Calendriers)
- M. Guy MUCCI (Membre de la Commission des Arbitres)
- M. Bruno GIMENEZ (Dirigeant du club de RAMATUELLE)
- M. Jean Louis NOZZI (Membre de la Commission des Statuts et Règlements)
- M. Franck LAUGERO (Dirigeant du club USAM TOULON)
- M. Jean Pierre SIMONCINI (Trésorier du club de LA VALETTE)



ARGENT

- Mme Carole LAUGERO (Secrétaire du club USAM TOULON)
- Mme Isabelle EHRHART (Secrétaire du District du Var)
- M. René FILIPPI (Dirigeant du club de RAMATUELLE)
- M. Paul VENTICINQUE (Dirigeant du club de LA VALETTE)
- M. Franck PANDISCIA (Dirigeant du club de LA VALETTE)
- M. Zhad BOUKERMA (Dirigeant du club du FC VIDAUBAN)
- M. Ahmed MAJRI (Dirigeant du club TREMLIN)
- M. Michel EMANI (Dirigeant du club de CAMPS LA SOURCE)
- M. Ludovic GERETTO (Dirigeant du club de CAMPS LA SOURCE)
- M. Malik BAKIRI (Dirigeant du club de STE MAXIME)
- M. Jean Marc MATTERA (Président du club de VIDAUBAN)
- M. Claude GIMENEZ (Secrétaire du club de l'ESTEREL)
- M. Jean Michel DREYFUS (Secrétaire de la Commission de la Coupe du Var)



REMISE D'UNE DOTATION BENEVOLES DU MOIS DE LA LIGUE

- M. Ritchy RODENAS de l'AS ESTEREL
- M. André VITIELLO du SC TOULON
- M. Gabriel LAGADEC de ST MANDRIER
- M. Jean Pierre MARY du HYERES FC
- M. Didier MARINO de ST MAXIMIN



A la fin de ses remises, M. Pierre GUIBERT attribue une médaille très particulière, celle du travail à Mme Nathalie COGGIA pour ses 30 ans de services



L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture cette Assemblée Générale en invitant les participants au buffet offert par le District et préparé par M. André SASSELLI.

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO